



EN BREF :

- Chenilles défoliatrices : la piéride du chou est davantage active.
- Thrips : hausse des populations dans certains champs de la région de Lanaudière.
- Maladies bactériennes : toujours en progression.
- Taches alternariennes : en constante évolution.
- Cécidomyie du chou-fleur : des nouvelles du réseau de surveillance.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Les populations de la fausse-teigne des crucifères et de la fausse-arpenteuse du chou sont relativement stables. Selon le secteur et le champ dépisté, on retrouve encore de 0 à 15 % de plants porteurs de la fausse-arpenteuse du chou et de 0 à 100 % de plants porteurs de la fausse-teigne des crucifères. Par contre, on a noté que la piéride du chou a été davantage active au cours de la dernière semaine dans la plupart des régions. En effet, on retrouve plus de papillons en vol ainsi qu'un nombre plus important d'œufs et de larves. Maintenant, les populations vont jusqu'à 40 % de plants porteurs.

Le degré d'activité des chenilles défoliatrices est lié aux conditions climatiques. Plus les températures sont chaudes, plus elles sont actives. Leur dépistage est donc nécessaire tout au long de la saison. Pour connaître les seuils d'intervention utilisés pour les chenilles défoliatrices, consultez le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Vous pouvez vous procurer ce manuel en communiquant avec le secrétariat du RAP. Si vous devez intervenir, n'oubliez pas que les traitements insecticides sont plus efficaces lorsqu'ils sont faits en soirée ou tôt le matin et que les chenilles sont petites. De plus, souvenez-vous que les insecticides à base de pyréthrinoïdes de synthèse permettent habituellement une meilleure lutte contre les larves de lépidoptères lorsque les températures sont d'environ 20 degrés Celsius. On recommande également d'alterner les groupes de pesticides utilisés pour réprimer les chenilles défoliatrices afin de limiter les risques de développement de la résistance de ces ravageurs aux insecticides. La liste des insecticides homologués contre ces ravageurs est présentée dans le bulletin d'information **No 01** du 18 juillet 2007 (version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>). Lisez toujours attentivement les étiquettes des produits avant de les appliquer pour connaître toutes les informations sur les doses, les stades d'application, les délais avant la récolte, les conditions de succès, les mises en garde, etc.

THRIPS

Le battage des céréales a surtout influencé le nombre de thrips retrouvés dans les champs de choux de la région de Lanaudière. À certains endroits, près de la moitié des plants sont porteurs de ces insectes. Dans les autres régions, les populations de thrips dépistées dans les crucifères sont encore faibles.

Les choux, qui sont en pomaison, sont à dépister rigoureusement afin de détecter la présence de ce petit ravageur. L'Université de Cornell, dans l'État de New York, suggère d'intervenir contre les thrips lorsque 20 % des plants dépistés sont porteurs. Toutefois, les traitements doivent être faits avant que la pomme de chou ne soit trop serrée sinon les thrips seront bien cachés entre les feuilles et il deviendra impossible de les atteindre et de les réprimer avec les insecticides de contact qui sont homologués. Faits à noter, les tissus attaqués par les thrips laisseront entrer plus facilement certains organismes pathogènes tels que la bactérie responsable de la pourriture molle (*Erwinia carotovora*) et le champignon causant la tache noire (*Alternaria brassicicola*). Comme ces deux maladies sont en progression depuis quelques semaines, il est préférable de limiter les dégâts causés par les thrips sur les crucifères et, plus particulièrement, sur les choux destinés à l'entreposage. Le bulletin d'information No 01 du 18 juillet 2007 (version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>) contient la liste des insecticides homologués pour lutter contre les thrips dans les crucifères.

MALADIES BACTÉRIENNES

Encore cette semaine, les maladies bactériennes sont en progression. La nervation noire prend un peu plus d'ampleur dans les sites déjà affectés et de nouveaux champs sont contaminés. De la tache bactérienne est rapportée sur des choux-fleurs dans la région de Lanaudière et sur des brocolis ainsi que sur des choux chinois dans la région de la Capitale-Nationale. La pourriture molle bactérienne est observée plus régulièrement et occasionne des pertes dans des champs de crucifères (brocolis, choux, choux chinois et choux-fleurs) de plusieurs régions.

Les périodes de mouillure prolongées par la pluie et les fortes rosées matinales permettent aux bactéries d'infecter efficacement les plantes et ces mêmes bactéries sont véhiculées de plants en plants par les éclaboussures de pluie, le vent, les insectes, la machinerie, les animaux et les humains qui circulent dans les champs affectés. Le maintien des pratiques visant la prévention de ces maladies bactériennes est toujours nécessaire. Il faut donc :

- Limiter les dégâts causés aux plants de crucifères (par les insectes, la machinerie, etc.), car ce sont des portes d'entrée pour les bactéries.
- S'assurer que le feuillage s'assèche rapidement en favorisant une bonne circulation d'air entre les plants et en procédant à l'irrigation par aspersion en début de journée.
- Éviter de travailler dans les champs lorsque le feuillage est mouillé, puisque c'est une des façons de disséminer les parasites.
- Commencer les travaux dans les champs sains et terminer dans ceux contaminés; après un passage dans un champ infecté, il faut nettoyer et désinfecter ce qui a été en contact avec les plants avant de circuler dans les champs sains.

TACHES ALTERNARIENNES

Les taches alternariennes sont encore en évolution cette semaine.

Les conditions climatiques favorisant un taux d'humidité élevé ainsi qu'une longue période de mouillure permettent aux champignons causant les taches alternariennes (*Alternaria brassicicola* et *Alternaria brassicae*) d'infecter les crucifères et de produire plus de spores qui pourront être disséminées par la suite. Tout comme pour les bactéries, la dissémination des spores de champignons se fait par la pluie, le vent, la machinerie et les animaux.



Les seuils d'intervention pour les taches alternariennes varient en fonction du type de crucifère, de son stade de développement, de sa destinée commerciale et des conditions climatiques. Pour les jeunes crucifères et celles destinées à l'entreposage, on recommande d'intervenir dès l'apparition des premières taches. Consultez le bulletin d'information **No 01** du 18 juillet 2007 (version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>) pour connaître la liste des fongicides homologués pour lutter contre les taches alternariennes affectant les crucifères.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

État de la situation

Cette semaine, les collaborateurs du réseau de surveillance de la cécidomyie du chou-fleur signalent une augmentation du nombre de champs abritant cet insecte. En effet, on dénombre la cécidomyie du chou-fleur dans plus de 55 % des champs visités (32). Cependant, le nombre de captures rapporté est fort variable d'un champ à l'autre. Les champs, où des captures sont signalées, sont localisés dans les régions de Laval, des Basses-Laurentides, de Lanaudière, de la Mauricie et de la Montérégie-Ouest.

Il est possible que d'autres champs de crucifères hébergent des adultes ou des larves ou démontrent des dégâts caractéristiques du ravageur. Gardez l'œil ouvert!

L'avertissement **No 17** du 23 août 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17cru07.pdf>) précise la stratégie d'intervention pour lutter contre cet insecte.

Texte rédigé par :

Lucie Caron, agronome, Direction régionale Outaouais-Laurentides, secteur Laurentides, MAPAQ
Tél. : 450 971-5110, poste 229

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome

Avertisseuse crucifères

Agro-Production Lanaudière inc.

741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : 450 756-8183 – Télécopieur : 450 756-0874

Courriel : apl@intermonde.net

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – crucifères – 31 août 2007

